



Contrat d'adhésion aux paniers de légumes biologiques

Saison 2019/20120

Période duau 31/03/2020

Contrat d'engagement

Le présent contrat est passé entre :

d'une part, le producteur LES JARDINS VERGERS, la Petite Rabaudière à Bossay sur Claise

et d'autre part l'adhérent de l'association Monts Paniers :

Nom – Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Mail :

En qualité de membre de l'association Monts Panier, je déclare adhérer aux distributions de légumes biologiques selon les termes du contrat ci-dessous.

Termes : Les termes du contrat sont décrits ci-dessous.

Les distributions ont lieu le vendredi de 18h30 à 19h30 dans l'arrière-salle du Café des Sports, place de l'église, à Monts. Elles s'effectuent sous forme de paniers à 18,90€ et 13,65€.

L'adhérent s'engage à régler à l'avance, par chèques mensuels, libellés à l'ordre du producteur **EARL JARDINS VERGERS**, le montant total de la saison (voir tarifs ci-dessous). En effet, un des principes de l'association est d'éviter au producteur une avance de trésorerie, en s'abonnant à une livraison fixe et régulière. J'autorise le producteur à encaisser le chèque du mois en cours à la date du 5.

Ce contrat et les règlements sont à remettre à l'association à la remise du premier panier du mois au plus tard. Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution, soit le 31/03/2020.

Contenu du contrat : Le producteur s'engage à être présent régulièrement lors des distributions et à produire selon les critères de l'agriculture biologique. Il approvisionnera les adhérents de l'association Monts Panier et les informera de ses savoir-faire, pratiques et contraintes. Il s'engage à accueillir les adhérents sur son exploitation au moins une fois par an.



L'adhérent reconnaît les contraintes du producteur et accepte d'assumer les risques liés à ce type de production, sachant toutefois qu'il recevra sa juste part de produit. Le producteur et les adhérents Monts Panier s'accordent sur la nature et la quantité des produits fournis.

L'adhérent s'engage à être à jour de sa cotisation annuelle de 15€. Il s'engage également à respecter les statuts de l'association et à participer à l'organisation interne de l'association.

Les permanences : Tous les adhérents s'engagent à effectuer un nombre équitable de permanences. Deux personnes sont nécessaires au bon déroulement de chaque distribution. Un minimum de 4 permanences par an est demandé par personnes.

Pour se faire, un planning est régulièrement complété. En cas d'impossibilité, l'adhérent se réserve toutefois la possibilité d'échanger sa permanence avec un autre membre de l'association qu'il aura au préalable sollicité.

Les livraisons bimensuelles ou mensuelles : Il est possible d'opter pour une livraison bimensuelle ou mensuelle. L'adhérent fait alors, dès son adhésion, le choix des semaines sur easy amap.

Les paniers reportés : En cas d'absence sans motif, l'adhérent autorise que son panier soit mis à la disposition de l'équipe de distribution. Il ne pourra cependant lui être restitué par la suite. De même, tout panier non réceptionné pendant l'heure de distribution, même déposé sur place, ne pourra faire l'objet d'une réclamation ultérieure. Les responsables de la permanence ne pouvant s'en porter garants après 19h30.

A noter : Il n'y aura pas de panier le 12 avril 2019. Les tarifs ci-dessous en tiennent compte.

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de **EARL JARDINS VERGERS**

Merci de cocher la formule souhaitée :

D'un grand panier à 18.90€ :

- Toutes les semaines 2 paniers / mois 1 panier/mois

D'un petit panier à 13,65€ :

- Toutes les semaines 2 paniers / mois 1 panier/mois

- Autres : petits en hiver, grands en été, par exemple.

A préciser :

Date et signature



Contrat d'adhésion aux paniers de légumes biologiques

Saison 2019/20120

MON AIDE MEMOIRE

Nom – Prénom :

En qualité de membre de l'association Monts Panier, je déclare adhérer aux distributions de légumes biologiques selon les termes du contrat ci-dessus.

A noter : Il n'y aura pas de panier le 12 avril 2019. Les tarifs ci-dessous en tiennent compte.

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de **EARL JARDINS VERGERS**

J'opte pour une livraison :

D'un grand panier à 18.90€ :

- Toutes les semaines 2 paniers / mois 1 panier/mois

D'un petit panier à 13,65€ :

- Toutes les semaines 2 paniers / mois 1 panier/mois

- Autres : petits en hiver, grands en été, par exemple.

A préciser :

<https://amap-monts-panier.easyamap.fr/login>